



Secrétariat

Annnonce publique de la séance :

le 27 septembre 2024

Convocation des conseillers :

le 27 septembre 2024



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 4 octobre 2024

Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Liz Braz, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Enesa Agovic, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 2.0. Modifications de l'ordre du jour; décision

Vu la proposition de Monsieur le Bourgmestre, au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins, de modifier l'ordre du jour de la séance courante du conseil communal;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale, tous les conseillers.ères étant présent(e)s en présentiel, Madame la conseillère communale Enesa Agovic (procuration accordée à Monsieur le conseiller communal Steve Faltz),

**décide
à l'unanimité**

de modifier l'ordre du jour comme suit:

- le point 4.2. *Contrat de service avec l'Université du Luxembourg concernant le Plan Communal Jeunesse*; *décision* est à reporter à la prochaine séance du conseil communal le 25 octobre 2024 ;
- le point 4.6. *Convention relative à la gestion de logements pour jeunes; avenant*; *décision* est à enlever de l'ordre du jour, car il a déjà été traité lors de la séance du conseil communal du 05 juillet 2024.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 18/10/2024
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre